

Bulletin d'histoire politique

Presse, censure et propagande en 1914-1918 : la construction d'une culture de guerre

Jérôme Coutard



Volume 8, Number 2-3, Winter 2000

L'histoire militaire dans tous ses états

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060204ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060204ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Coutard, J. (2000). Presse, censure et propagande en 1914-1918 : la construction d'une culture de guerre. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 150–171.
<https://doi.org/10.7202/1060204ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Presse, censure et propagande en 1914-1918 : la construction d'une culture de guerre

•••

Jérôme Coutard*

En 1914-1918, le monde plonge dans sa première guerre totale qui allait bouleverser toutes les perspectives, toutes les attentes. Ce ne sont plus seulement les soldats qui conduisent la guerre, ce sont aussi les civils, désormais garants, leur dit entre autres la presse, d'un gigantesque arrière-front, berceau de la civilisation partie en croisade contre la barbarie. Les échos de la guerre qui résonnent dans les aguichantes manchettes et les articles accrocheurs peuvent sembler en effet bien laconiques après leur passage au sein du gigantesque et complexe circuit informationnel qui se met alors en place. Ainsi, les informations dont ils s'abreuvent quotidiennement, qui prennent des formes variées (articles, communiqués) et qui proviennent souvent de sources diverses (autorités militaires ou civiles, organismes de propagande officiels ou non, correspondants au front), ont transité par différents intermédiaires (bureaux de contrôle de l'information, agences de presse) et par des voies de communication multiples (téléphone, télégraphe, journal). Mais quel rôle les journalistes vont-ils être amenés à jouer au sein de cette machine informationnelle de guerre ? Sont-ils victimes ou acteurs de la guerre ? En d'autres termes, ont-ils été manipulés par le pouvoir ou ont-ils consenti à lui servir de relais ?

Nous verrons que dès 1914, des filtres d'information successifs, imposés comme spontanés, se sont instaurés et ont radicalement complexifié et transformé les pratiques d'écriture journalistiques. Ainsi, les journalistes, certes parfois victimes, participent en général volontairement et activement aux principes de censure instaurés dès le début des hostilités par les autorités militaires ou civiles. Mais au-delà de la censure, nous montrerons que les journalistes favorables à la participation de leur pays au conflit sont aussi devenus des acteurs incontournables au sein de l'organisation de la propagande. Rapprochant étroitement l'information, la censure et la propagande, ils ont ainsi contribué à la création de ce que les historiens de la période ont

* Ph.D. (histoire), l'auteur est chercheur à INRS-Culture et Société de Québec.

récemment décidé de nommer la culture de guerre¹, celle de 1914-1918. Dans la perspective du questionnement posé, nous résumerons les modalités de la participation journalistique au sein des différents systèmes de production et de contrôle de l'information qui ont prévalu en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada durant la Grande Guerre.

Système de production et de contrôle des nouvelles en France

En août 1914, les nations européennes entrent en guerre sans réels moyens de production et de contrôle de l'information. Seule l'Allemagne possède en effet des services officiels de propagande (Bureau de presse du ministère des Affaires étrangères, « section politique et renseignements » de l'état-major impérial)². La France et la Grande-Bretagne apparaissent donc quelque peu démunies dans ce domaine en août 1914. Les premières mesures d'ailleurs adoptées dans chacun de ces deux pays concernent d'abord et avant tout la surveillance et non la production de l'information.

En France, le gouvernement manifeste rapidement son désir d'éviter les erreurs de 1870, alors que la presse avait joué un rôle néfaste sur la conduite des opérations. Ainsi, dès le 30 juillet 1914, les dépêches télégraphiques sont soumises à la censure et l'usage du téléphone est interdit de ville en ville³. Le 2 août, l'état de siège est décrété et permet aux autorités militaires de suspendre momentanément ou définitivement toute publication jugée dangereuse⁴. Le lendemain est créé, au ministère de la Guerre, le bureau de presse, chargé d'examiner toutes les informations militaires et diplomatiques avant leur diffusion aux journaux⁵. Finalement, le 5 août 1914 est votée la loi sur la « répression des indiscrétions de la presse en temps de guerre », qui stipule que toute nouvelle sur la « mobilisation, le transport de troupes, les effectifs des combattants, les mutations et nominations ainsi que toute information ou article commentant les opérations militaires ou diplomatiques de nature à favoriser l'ennemi ou à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit des armées et des populations » seront uniquement du ressort des autorités civiles ou militaires. Il est alors formellement interdit à la presse de publier des informations autres que celles fournies par le gouvernement ou le commandement militaire⁶. Les principaux jalons de la censure viennent d'être posés en France.

Le gouvernement français tente au même moment de s'allier les membres de la presse, en les exhortant à respecter ces nouvelles conditions et en les encourageant à ne publier aucune information sur la guerre sans qu'elle n'ait d'abord été visée par le bureau de la presse nouvellement créé. Il en appelle à leur sens des responsabilités et à leur fibre patriotique pour obtenir une collaboration pleine et entière. Réunis à l'Élysée, les directeurs des journaux consentent à ce contrôle gouvernemental⁷ et acceptent le principe de la censure. Dès lors, l'information militaire dépend entièrement des seuls

communiqués fournis par la Section d'Information du Grand Quartier Général (GQG), qui diffuse alors à la presse toutes les informations concernant les combats, de même que des récits traitant de la vie quotidienne des soldats au front. Les journalistes jouent alors un rôle prépondérant dans le fonctionnement de ce service, tant dans la direction que dans la rédaction des chroniques⁸. Le Bureau d'Information militaire, chargé quant à lui des commentaires officiels, vient compléter l'organisation du contrôle de l'information instaurée au ministère de la Guerre. Ces bureaux s'attacheront à livrer une substance qui ressemble à de l'information aux journaux qui vont, quant à eux, s'appliquer à la faire ingérer à leurs lecteurs⁹.

Parallèlement, afin de combler les attentes d'une presse assoiffée de nouvelles, le ministère des Affaires étrangères organise, fin août 1914, son propre bureau de presse qui, envisageant celle-ci comme un instrument de lutte diplomatique, lui fournit toute nouvelle qui pourrait servir la cause de la France dans les pays neutres¹⁰. Cette nouvelle utilisation du contrôle de l'information ne peut encore que difficilement être considérée comme de la propagande, alors laissée aux soins d'organismes privés possédant des antennes à l'étranger (Alliances françaises, Chambres de commerce, Crédit lyonnais)¹¹.

L'année 1915 voit la création du premier organisme semi-officiel, l'Office de propagande¹², puis, sous l'impulsion du gouvernement français, davantage conscient de l'importance de la propagande en temps de guerre, la mise en place d'une organisation coordonnatrice des services existants (privés comme gouvernementaux) : la Maison de la presse. Cette dernière rassemble tant des journalistes, des écrivains que des universitaires et se divise en quatre sections. La première, diplomatique, se subdivise elle-même en quatre bureaux (service de réception des journalistes français et étrangers, service téléphonique et télégraphique, bureau d'étude et service des enquêtes de presse chargé de rédiger des télégrammes qui sont diffusés partout dans le monde)¹³. La deuxième section, militaire, qui remplit un rôle à peu près similaire, reçoit du GQG les informations militaires susceptibles d'être fournies à la presse pour publication et se charge d'organiser les visites des journalistes sur le front. Elle est complétée par la Section photographique et cinématographique de l'armée (SCPA), créée auparavant, qui permet la diffusion dans le monde entier des images prises à l'arrière, puis sur le front¹⁴. La troisième section de ce bureau, celle de propagande, se divise selon les zones géographiques à toucher et diffuse le matériel propagandiste (livres, tracts, affiches, brochures, articles). Elle met entre autres en circulation, chez les alliés et les neutres, les journaux de tranchées confectionnés par les soldats sur le front, dans le but avoué de donner une « fière idée du moral français¹⁵ ». La dernière section, de traduction et d'analyse de la presse étrangère, fournit quant à elle, grâce au dépouillement d'environ

quatre cents journaux provenant d'Europe, d'Asie et d'Amérique, la « matière documentaire¹⁶ » aux sections précédentes. Cette organisation complexe, qui offre aux journalistes des conditions de travail modernes et efficaces, ainsi que la coordination entre les différents services, permet alors de transformer finalement ce qui était au départ une information en une belle substance propagandiste¹⁷.

En mars 1917, la Maison de la presse connaît ses premiers changements ; les services sont alors regroupés en deux sections : la branche de l'information et celle de la propagande¹⁸. Son activité reste efficace drainant, en décembre de la même année, la majorité des communiqués officiels lancés du Quartier général. En mai 1918, le tout nouveau Commissariat général à l'information et à la propagande lui succède, préservant toutefois ses principaux modes de fonctionnement¹⁹.

Durant tout le conflit, les journalistes français sont donc soumis aux autorités civiles et militaires et quelque peu privés d'informations sur l'évolution réelle de la situation sur les divers fronts²⁰. Cette pénurie d'informations est par ailleurs aggravée, durant les premières années de guerre, par l'interdiction faite aux journalistes de se rendre sur la ligne de feu. Il faudra attendre les batailles de la Somme en 1916 pour que les autorités militaires autorisent leur présence, mais seulement sur le front britannique²¹. Avec 1917 et la crise de moral que connaît la France, le général Nivelle²² tente d'abord de mettre les services de la presse à profit en autorisant quelques correspondants français à se joindre à leurs collègues étrangers au cours des visites organisées sur le front. Par la suite, la Mission des journalistes français instituée sur l'ordre de Pétain s'appliquera à surveiller étroitement les activités des correspondants sur les champs de bataille²³. Cette rareté d'informations, ainsi que les mécanismes constants de censure, contraignent alors les journalistes à se montrer ingénieux dans leurs pratiques quotidiennes. Privés de matières appétissantes à fournir à leur public, ces manieurs de plume ont recours à un stratagème autorisé et encouragé par les autorités : le mensonge patriotique²⁴. La diffusion des bobards de guerre devient ainsi monnaie courante afin d'entretenir l'enthousiasme dans les pays alliés et de légitimer la poursuite de la guerre. Dans cette perspective, les journalistes français jouent le rôle de propagandistes, véritables « docteurs tant-mieux de l'information²⁵ » selon l'expression de Fred Kupferman.

Système de production et de contrôle des nouvelles en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique apparaît, en août 1914, aussi dépourvu que la France dans l'organisation de la propagande. Il improvise ainsi, en urgence, une cellule permettant de combler la demande persistante d'informations sur les combats émanant des représentants de la presse britannique et

étrangère qui se trouvent à Londres. C'est ainsi que se crée le Département des nouvelles²⁶, première organisation qui s'applique davantage, en ce début de conflit, à diffuser des informations à l'étranger²⁷ et à maintenir des relations entre les presses anglaise et étrangères, qu'à produire du matériel propagandiste.

Comme en France, cet aspect de la propagande est, au début de la guerre, laissé aux soins d'organisations non gouvernementales, et plus précisément à des comités patriotiques non officiels²⁸. Deux organisations semi-officielles importantes sont toutefois créées : le Neutral Press Committee (septembre 1914) facilite la transmission des nouvelles à la presse alliée et neutre²⁹. Ce comité, dirigé par G. H. Mair, ancien éditorialiste au *Daily Chronicle*³⁰, ne prend cependant pas en charge la production du matériel propagandiste, se contentant seulement d'assurer la diffusion des nouvelles. Pour combler cette lacune, le Premier ministre Asquith instaure, dès septembre 1914, un bureau spécial à la direction duquel il nomme son ami Charles Masterman. Situé à Wellington House et placé sous l'égide du Foreign Office³¹, le « War Propaganda Bureau » se donne alors pour double mission de justifier la politique de guerre du gouvernement britannique auprès des Dominions, et de convaincre les pays neutres, essentiellement les États-Unis³², d'entrer dans le conflit. Ce bureau s'étoffe rapidement et devient le plus actif de tous les départements de propagande vers l'étranger.

Les pratiques de ces deux organismes reflètent parfaitement la conception de la propagande qui prévaut durant les premières années de guerre en Grande-Bretagne. Les fonctionnaires responsables, peu expérimentés en ce qui a trait à l'influence des opinions, considèrent en effet que, pour être crédibles et donc efficaces, les messages propagandistes doivent être livrés au public de façon indirecte, préservant le secret de leurs sources. Dans cette perspective, la presse joue un rôle de tout premier ordre dans la transmission des messages, devenant ainsi le relais indispensable entre les organismes producteurs et sélectionneurs de nouvelles et le public. C'est pourquoi le Neutral Press Committee et le War Propaganda Bureau se sont efforcés de travailler en étroite collaboration avec les divers représentants de la presse, journalistes comme propriétaires de journaux³³.

Parallèlement, plusieurs cabinets ministériels organisent leurs propres services de propagande. C'est le cas du ministère de la Guerre qui crée, en février 1916, sa cellule de censure et de propagande connue sous le nom de MI7³⁴, dans le but avoué de contrôler et d'influencer la presse britannique, alliée et neutre. Toutefois, la multiplication des services de propagande aboutit à de telles querelles de pouvoirs entre les divers bureaux, que Lloyd George force la création, en janvier 1917, d'un département de l'Information³⁵, dirigé par John Buchan. Ce nouveau département, en théorie

complètement indépendant, se veut un bureau centralisé de propagande en quatre branches (littéraire et artistique, presse et cinéma, renseignements, administration). La propagande militaire reste finalement dans les mains du MI7, au ministère de la Guerre. Cette réorganisation sera complétée en été de 1917 par le lancement du « National War Aims Committee » et la nomination de sir Edward Carson, Premier Lord de l'Amirauté, comme responsable de la supervision de ces diverses instances propagandistes, gouvernementales et indépendantes (du moins déclarées comme telles) en Grande-Bretagne³⁶.

Buchan innove en instaurant au sein de son nouveau département de l'Information un comité conseil (« advisory committee ») d'experts en publicité et de journalistes, dont Robert Donald, rédacteur en chef au *Daily Chronicle*, lord Burnham, propriétaire du *Daily Telegraph*, et lord Northcliffe, propriétaire des *Times*, *Daily Mail* et *Evening News*³⁷. Toutefois, ce comité, fondé dans le but de conseiller le département en ce qui a trait aux politiques et méthodes propagandistes, est rarement consulté par Buchan qui préfère s'adresser directement au ministère des Affaires étrangères. L'« advisory committee » est donc très vite critiqué par les journalistes membres qui reprochent à Buchan de n'être qu'un pion dans la machine propagandiste britannique que gère finalement le Foreign Office. Buchan ne comprendra que tardivement que le processus enclenché par Lloyd George semble bien avoir comme objectif final de placer dans les mains de ces représentants de la presse le contrôle complet de la propagande³⁸.

Cette étape finale est concrétisée en février 1918, avec la création du ministère de l'Information qui reflète un changement majeur dans la conception britannique de la propagande, que l'on veut désormais moins secrète, plus offensive et dirigée vers les populations des pays ennemis. C'est ainsi que le Premier ministre décide de confier la propagande à ces experts dans la formation des opinions que sont les représentants de la presse. Lord Beaverbrook devient alors le premier ministre de l'Information du gouvernement britannique³⁹. Les attributions de ce nouveau ministère (4 mars 1918) sont très étendues puisqu'il se charge des différentes formes (articles de presse, cinéma, littérature) et cibles de la propagande (intérieure, pays étrangers, zones militaires). En février 1918, l'organisation propagandiste britannique est complétée par la fondation du département de la Propagande ennemie (Allemagne, Autriche-Hongrie et Bulgarie), situé à Crewe House et dirigé par le magnat de la presse lord Northcliffe. Son double objectif est, d'une part, de convaincre les populations ennemies de l'incapacité de leurs élites à gouverner et, d'autre part, de les influencer pour qu'elles contraignent leurs gouvernements respectifs à rétablir la paix ou qu'elles les remplacent au profit de gouvernements qui répondront aux exigences alliées⁴⁰.

Si l'organisation de la propagande officielle britannique s'avère un processus lent et complexe, au sein duquel le rôle des journalistes et propriétaires de journaux est évident, le contrôle de l'information revêt, par contre, dès le début de la guerre, une importance toute particulière en Grande-Bretagne. Le « Defence of the Realm Act » (DORA) de 1914 stipule ainsi qu'il est interdit de publier des nouvelles pouvant être utiles aux ennemis (mouvements des troupes, description des équipements de guerre), ou encore d'autres, vraies ou fausses, susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les populations civiles comme militaires⁴¹. Un bureau de presse est donc créé (septembre 1914) afin de censurer toutes les nouvelles transmises aux journaux, quelle que soit la voie de communication utilisée (câbles, postes, téléphones) et le contenu de ces informations (militaire, naval, politique)⁴². De leur côté, les journalistes ne sont pas tenus de soumettre tous leurs articles au bureau, mais les rédacteurs peuvent s'y adresser en cas de doute. Ce système volontariste de contrôle de l'information publiée par la presse transforme ainsi les journalistes en véritables censeurs et partenaires de ce que d'aucuns nomment rapidement le « Suppress Bureau ».

Cette participation journalistique n'empêche toutefois pas le gouvernement de constater dès 1915 que le potentiel de la presse comme outil propagandiste reste largement inexploité. Le gouvernement décide donc de lâcher du lest : la presse devient la seule responsable de sa propre censure et l'interdiction faite aux journalistes de se rendre sur le front est levée. En dépit du sévère encadrement auquel ils font face⁴³, tenus éloignés du feu de l'action⁴⁴, les correspondants restent malgré tout conscients des horreurs de la guerre et des difficultés que peuvent rencontrer les armées alliées. Ils acceptent ainsi les restrictions imposées par la guerre et s'emploient à satisfaire les deux objectifs majeurs de la propagande britannique : veiller, d'une part, à ne pas divulguer d'informations qui pourraient se révéler utiles aux ennemis et, d'autre part, maintenir le moral de la population civile au pays par la diffusion voire la création de nouvelles qui mettent en valeur les exploits des soldats britanniques et alliés, exploits bien vite colportés outre-Atlantique⁴⁵.

Système de production et de contrôle des nouvelles aux États-Unis

Les systèmes de contrôle et de production de l'information instaurés dès 1914 par les gouvernements français et britanniques, auxquels participent largement les journalistes, ont bien évidemment des incidences sur les informations qui parviennent dans les salles des nouvelles canadiennes. Ces informations sont en effet passées au travers de filtres successifs (organismes de censure et de propagande) qui déjà leur donnent une certaine couleur avant leur arrivée au Canada. Néanmoins, les journaux canadiens peuvent également s'abreuver abondamment à une presse qui leur est proche géogra-

phiquement et dont les rédacteurs en chef des feuilles canadiennes semblent raffoler⁴⁶, celle de leurs voisins du Sud. La presse étatsunienne constitue en ce sens un impressionnant bassin d'informations pour les journalistes canadiens. Mais comment cette presse est-elle touchée par la censure durant le conflit ? Quel rôle joue-t-elle dans la diffusion du matériel propagandiste britannique ? Quelles informations, finalement, peut-elle fournir à la presse canadienne ?

Le déclenchement des hostilités impose à la presse des pays neutres, comme à celle des belligérants, de nouvelles conditions d'information. Dès le 5 août 1914 en effet, la Grande-Bretagne, qui exerce un monopole sur le contrôle des câbles transatlantiques⁴⁷, décide de rompre les voies de communication reliant l'Allemagne aux États-Unis⁴⁸. Comme leurs confrères britanniques, les quotidiens des États-Unis sont alors soumis à la stricte censure organisée en Grande-Bretagne. Cette surveillance sévère concerne également les correspondants américains sur le front, envers lesquels les gouvernements français et britannique adoptent une attitude semblable à celle qu'ils observent face à leurs propres correspondants. Interdits de visite sur le front allié, excepté si ces visites sont organisées et étroitement encadrées par des officiers britanniques⁴⁹, les correspondants américains ne tarderont pas à se révolter contre ce système censorial qui porte atteinte à leur liberté d'expression et compromet la neutralité sur laquelle ils fondent leur presse. Bon nombre d'entre eux choisissent alors d'abandonner leurs postes en Europe et de regagner leur pays.

Ces piètres conditions de travail imposées aux journalistes américains les incitent à chercher de nouvelles sources d'informations. Et c'est auprès du gouvernement allemand qui développe, au début du conflit, une stratégie relationnelle efficace avec la presse étrangère, qu'ils en trouvent. Le gouvernement du II^e Reich leur offre en effet de meilleures conditions de travail sur ses lignes de feu et, notamment, une grande liberté d'écriture. Durant cette période, les correspondants des pays neutres peuvent alors offrir à leurs lecteurs des comptes rendus assez fidèles de l'évolution des combats. Mais peu à peu, avec l'enlissement de la guerre, les Allemands sont contraints d'adopter des mesures de censure similaires à celles qui prévalent chez les alliés.

Toutefois, d'autres voies de communication permettaient à l'Allemagne de satisfaire les besoins américains en informations. En effet, conscients du handicap engendré par la fermeture des câbles transatlantiques, les Allemands avaient développé, dès septembre 1914, une voie de communication de télégraphie sans fil reliant leur station de Nauen à celle de Sayville, située à quelques milles de New York, fournissant ainsi aux journaux new-yorkais un flot riche et constant de nouvelles concernant les puissances

centrales et l'Allemagne⁵⁰. Parallèlement, celle-ci continue également à transmettre des nouvelles qui transitent par l'Amérique du Sud. Ces informations, présentées comme provenant d'un correspondant indépendant, permettent finalement au gouvernement allemand de diffuser son matériel propagandiste en terre nord-américaine⁵¹.

Toutefois, cette propagande allemande en terre américaine s'avère de faible efficacité face à celle distillée par Wellington House, qui développe dès le premier mois de la guerre une branche spéciale chargée exclusivement de la propagande vers les États-Unis. Son responsable, sir Gilbert Parker, constitue ainsi une liste de personnages (universitaires, avocats, hommes d'affaires, politiciens) et de groupes influents (organisations, journaux) auxquels il fait parvenir du matériel propagandiste. Le volume de cette liste est impressionnant, puisqu'elle comporte, en 1917, quelque 170 000 adresses, contenant 260 000 entrées⁵². Fonctionnant comme s'il était indépendant, Parker tente également de persuader les journalistes américains de la légitimité de l'action britannique dans ce conflit en distribuant à 555 journaux américains tout le matériel propagandiste élaboré dans les bureaux de Wellington House⁵³. Cette distribution d'informations, de pamphlets, de discours, assortie du quasi-monopole britannique sur les lignes de communications, contribue alors à créer un effet cumulatif auquel la propagande allemande ne peut faire face et qui donne finalement l'impression que les nouvelles germaniques ont été totalement éradiquées de la presse américaine⁵⁴.

L'organisation et les moyens mis à la disposition de la propagande britannique sont complétés par l'exploitation systématique d'événements précis, dans l'objectif de créer une image fortement négative de l'Allemagne. Ainsi, l'invasion de la Belgique et de la France, le torpillage du *Lusitania* (7 mai 1915)⁵⁵, l'exécution d'Edith Cavell (12 octobre 1915) sont quelques exemples des événements utilisés pour démontrer la barbarie allemande. Face à ces attaques propagandistes alliées très redondantes, les maigres messages adverses qui pénètrent aux États-Unis, et qui tentent de valoriser la « justesse » et la « légitimité » de la cause allemande, ont bien vite été submergés puis engloutis avec l'entrée en guerre de l'Oncle Sam en avril 1917.

Toutefois, si la presse américaine n'est pas soumise à une censure de la part de son propre gouvernement, elle est cependant contrainte de s'adapter à de nouveaux moyens de production et de contrôle de l'information qui vont à l'encontre de sa conception de la pratique journalistique. C'est pourquoi un certain nombre de journaux américains semblent avoir tenté, dans les premiers temps du conflit, de conserver une certaine neutralité dans leur présentation des faits⁵⁶. Mais cette volonté éthique ne résiste pas aux nouvelles conditions d'informations imposées par l'état de guerre. Ainsi, progressivement, la presse américaine en vient à adresser davantage ses

critiques à l'Allemagne pour les « atrocités commises » qu'à la Grande-Bretagne pour les contraintes imposées à ses journalistes.

L'entrée en guerre des États-Unis, le 6 avril 1917, va considérablement diminuer la latitude accordée jusqu'à présent à la presse américaine par le gouvernement. En effet, sa participation armée au conflit le contraint à se doter de moyens de contrôle de l'information, tout comme l'ont précédemment fait la France et la Grande-Bretagne. Dans cette optique, le président Wilson fonde, le 14 avril, le Comité d'information publique, à la direction duquel il nomme son ami le journaliste George Creel. Pour cet homme de publicité, la guerre représente un produit qu'il se donne pour mission de vendre au public américain⁵⁷. Il met notamment en place la division filmographique, la Pictorial Publicity Division, et la pratique de discours propagandistes brefs et précis d'environ 4 à 5 minutes que quelque 75 000 orateurs adressent dans les endroits publics⁵⁸. Il publie également un bulletin hebdomadaire officiel qu'il distribue à environ 12 000 journaux au pays. Dans cette optique, la presse, ainsi que les journalistes, sont considérés comme des outils de propagande, outils qui doivent bien évidemment être étroitement contrôlés. En ce sens, le Comité d'information publique, premier bureau officiel de propagande aux États-Unis, devient également le premier bureau officiel de censure de la presse⁵⁹.

Le comité Creel établit alors des normes sévères pour réglementer les pratiques des correspondants de guerre américains. En effet, pour obtenir une accréditation officielle auprès du corps expéditionnaire américain, les journalistes doivent effectuer un véritable parcours du combattant : démarches auprès du ministère de la Guerre, demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, versement par leur journal de mille dollars servant à couvrir leurs dépenses en Europe et d'une caution de dix mille dollars garante de leur « bonne conduite » au front. Ces obstacles franchis, les correspondants se heurtent, sur les lignes de feu, à des mesures de censure appliquées par l'état-major américain⁶⁰. Ainsi, la déclaration de l'état de guerre entre les États-Unis et l'Allemagne a pour conséquence de reproduire aux États-Unis l'appareil de censure, de contrôle et de manipulation des nouvelles qui prévalait dans les autres pays belligérants. Cet appareil semble cependant avoir été accepté par les journalistes américains, qui contribuent alors à propager en Amérique du Nord, à l'instar de leurs confrères européens, une vision glorieuse de la guerre de tranchées. Ils participent ainsi dans cette perspective à la création de la culture de guerre qu'ils véhiculent à travers leurs manchettes, articles, photos et dessins de presse, objets culturels qui alimentent souvent la presse canadienne.

Systèmes de production et de contrôle des nouvelles au Canada

L'entrée du Canada dans le conflit, dès le 4 août 1914, soumet sa presse à des contraintes identiques à celles instaurées dans les pays alliés. En effet, il apparaît immédiatement indispensable aux autorités militaires de s'assurer de la collaboration des journaux afin qu'ils ne publient aucune information qui pourrait s'avérer dangereuse car utile aux ennemis. Après avoir rencontré le représentant du bureau de l'adjoint du censeur en chef du Canada, alors responsable de la censure de la presse, bon nombre de rédacteurs et de directeurs de journaux s'engagent à coopérer pleinement au contrôle de l'information, à la condition qu'entière liberté leur soit accordée quant aux nouvelles inoffensives et aux discussions relevant de la sphère politique⁶¹. Une note de service sur les devoirs de la presse en temps de guerre, distribuée aux membres de la presse, détermine alors le type de nouvelles militaires pouvant être publiées⁶².

Plusieurs mesures viennent compléter cet accord tacite entre autorités militaires et presse canadienne et participent alors à l'élaboration d'une première définition de la matière censurable. Ainsi, le 22 août 1914 est adoptée la Loi sur les mesures de guerre qui, entre autres, étend les pouvoirs du gouverneur en conseil aux domaines précis que sont « la censure, le contrôle et la suppression de publications, écrits, cartes, plans, photographies, communications et moyens des communications⁶³ ». Le 12 septembre, cette mesure est suivie du décret C. P. 2358, dont le but est de contrôler toutes les informations ayant trait au mouvement ou à tout dispositif des Forces armées britanniques ou alliées. Le décret C. P. 94 précise enfin qu'il est désormais interdit de publier au Canada tout article contenant des informations pouvant être utiles aux ennemis ou n'étant pas conformes aux faits. Dans les premiers mois de guerre, la censure de la presse, effectuée selon les définitions de la matière censurable exprimées dans ces décrets et placée sous la responsabilité du service de l'adjoint du censeur en chef, revêt donc « un caractère purement consultatif et [repose] entièrement sur la collaboration volontaire de la presse⁶⁴ ».

Cependant, quelques incidents poussent les autorités militaires et navales à prendre conscience de l'utilité d'un système de censure plus strict au Canada. En effet, les journaux comprennent rapidement que le conflit représente une véritable manne financière, tant la demande de nouvelles est importante de la part du public⁶⁵. Cette situation pousse quelques journaux, malgré les consignes de censure établies, à publier certaines informations et photographies quelque peu stratégiques. C'est ainsi le cas lorsque le *Toronto Globe* reproduit deux images de navires canadiens, agrémentées de détails aussi pertinents que le tonnage, la quantité et le calibre des armes, la vitesse

maximale et le nombre de bateaux identiques dans la Marine royale. Les autorités militaires font alors pression auprès du gouvernement afin que soit instauré un système de contrôle de l'information réellement efficace au Canada, qui concerne toutes les nouvelles, vraies comme fausses. Le 10 juin 1915, le gouvernement adopte en ce sens le décret C. P. 1330, qui organise la censure de la presse canadienne selon des critères très précis et aboutit, le 15 juillet, à la nomination d'Ernest J. Chambers, ancien journaliste du *Montreal Daily Star*, au poste de censeur en chef de la presse canadienne.

Chambers veut, dans la formation du Bureau de censure de la presse, tenir compte des avis des premiers intéressés que sont les directeurs et rédacteurs des journaux canadiens. Les représentants les plus importants de la presse sont donc conviés à une conférence, le 15 juillet 1915, organisée par le secrétaire d'État, au cours de laquelle ils réitèrent leur acceptation d'un contrôle de l'information et affirment à nouveau leur volonté de collaborer à ce système. Une entente est alors conclue, qui définit de façon plus précise qu'auparavant la matière censurable. Sont désormais susceptibles d'être supprimées 1) « les nouvelles concernant les opérations militaires et navales » pouvant être « directement ou indirectement utiles à l'ennemi », 2) « les déclarations pouvant susciter dans les pays neutres et alliés un sentiment de découragement sur l'issue de la cause alliée », 3) les déclarations pouvant « causer un mécontentement au sein de la nation » ou pouvant « nuire au recrutement et à la discipline militaire », 4) les déclarations pouvant « causer de l'inquiétude, de l'appréhension ou de la détresse » et 5) « les déclarations risquant d'être utilisées pour encourager la résistance dans les pays ennemis⁶⁶ ».

Ces définitions du censurable sont progressivement élargies, au cours de la guerre, grâce à l'adoption de nouveaux décrets. Ainsi, en janvier 1917, le décret C. P. 146⁶⁷ intègre à la matière censurable les pièces de théâtre, les images et les films cinématographiques dont le contenu pourrait « nuire au succès des forces alliées ou au recrutement, à l'entraînement, à la discipline ou à l'administration des troupes alliées ou à la mise en vigueur d'une loi ou d'un décret concernant le Service national⁶⁸ ». Le décret C. P. 915 du 16 avril 1918 interdit la publication de toute « déclaration adverse ou défavorable concernant les causes de la guerre ou les intentions pour lesquelles les Alliés s'étaient engagés dans la guerre et la poursuivaient et qui pourrait tendre à soulever un sentiment hostile, à créer de l'inquiétude ou à troubler ou à surexciter l'opinion publique⁶⁹ ». Ce décret inclut également dans la liste des délits :

Une déclaration adverse ou défavorable concernant la participation d'une nation alliée dans la guerre, une fausse déclaration ou un faux rapport concernant le travail ou les agissements d'un département, d'une branche ou d'un fonctionnaire quelconque de la fonction publique qui tendrait à entraver l'œuvre du gouvernement du Canada et à nuire aux forces militaires et navales dans la

poursuite de la guerre, une déclaration tendant à amoindrir ou à déprécier de quelque manière que ce soit l'effort commun du Canada dans la poursuite de la guerre⁷⁰.

Ce dernier décret, conçu pour mettre un terme à la critique « préjudiciable et déloyale » publiée dans certains journaux, accroît ainsi le pouvoir du censeur en chef de la presse canadienne.

Le Bureau de censure de la presse canadienne doit, par ailleurs, composer avec un certain nombre d'intervenants participant tant à la sélection qu'à la transmission des nouvelles aux journaux. Il développe ainsi une relation étroite avec les agences d'informations par lesquelles transitent les dépêches jusqu'aux journaux. La principale agence avec laquelle il collabore est la Canadian Press Limited, agence nationale qui fonctionne sur le mode coopératif⁷¹. Cette collaboration se traduit par un échange constant de données : l'agence canadienne envoie au bureau de la censure un exemplaire des dépêches transmises aux journaux canadiens, alors que le bureau fait parvenir à l'agence les informations d'ordre militaire que lui fournissent le Quartier général de la milice et les diverses instances militaires canadiennes, ainsi que les renseignements se rapportant aux exigences de la censure. Ce mode de fonctionnement permet finalement d'intégrer considérablement les directeurs et rédacteurs en chef de la Canadian Press Limited au processus de contrôle de l'information, ces derniers en arrivant à agir eux-mêmes en qualité de censeurs de la presse⁷².

Les agences d'informations reçoivent donc un certain nombre de nouvelles provenant directement d'Europe ou transitant par les États-Unis et les transmettent ensuite aux journaux grâce aux lignes télégraphiques qui desservent le Canada. Le Bureau de censure doit, dans ces conditions, s'assurer de la coopération des compagnies télégraphiques en fonctionnement au Canada (Canadian Pacific Railway Telegraphs, Great North Western Telegraph Company, Grand Trunk Pacific Telegraph Company, Western Union Telegraph Company). Deux décrets de septembre 1914 et janvier 1915 établissent d'ailleurs que la surveillance des fils des compagnies de télégraphe et de téléphone relève du ministre de la Justice et soit gérée par les directeurs des entreprises. Quelques mois après l'instauration du service de la censure, quelques corrections à ce mode de fonctionnement sont apportées. Le 14 août 1915, le gouvernement ordonne ainsi à chacune des compagnies concernées par la transmission d'informations de remettre au censeur de la presse, lorsque celui-ci en fait la demande, tous les télégrammes et dépêches reçus. Elles ont également l'obligation de retarder ou de suspendre la transmission de certaines informations lorsque cela est jugé nécessaire par Chambers. Cette disposition revient en fait à placer sous l'entière responsabilité du censeur en chef de la presse la direction de la censure des services

du télégraphe et du téléphone, ce qui semble contribuer à soulager les directeurs des entreprises sur les épaules desquels cette responsabilité pesait lourd. Chambers met alors tout en œuvre pour que la collaboration, souhaitée par tous les protagonistes, soit la plus efficace possible : en accord avec les directeurs, il établit une série de règles distribuées aux employés des télégraphes et du téléphone qui peuvent ainsi effectuer une surveillance des communications qui répondent aux critères de la censure de la presse canadienne⁷³.

Les nouvelles qui parviennent aux journaux canadiens proviennent donc de sources diverses et sont transmises par des voies de communications variées⁷⁴. C'est sans compter sur les moyens propres que possèdent les journaux pour informer leurs lecteurs, moyens parfois hérités d'une longue tradition journalistique⁷⁵ ou issus d'outils technologiques modernes (postes de réception des télégrammes et des câblogrammes) dont certains disposent déjà⁷⁶. Mais faute de correspondants canadiens au front, seules les dépêches de Swinton, « témoin oculaire officiel britannique », ainsi que celles issues du Quartier général britannique, abreuvant les journaux canadiens. Ce n'est qu'en 1915 que ces derniers reçoivent l'invitation d'envoyer un représentant de la presse canadienne sur le front. Cependant, en mars de la même année, faute de pouvoir trouver un accord sur le correspondant à désigner⁷⁷, les journaux se voient imposer par le gouvernement canadien le choix de William Maxwell Aitken⁷⁸, « témoin oculaire officiel canadien ». Les informations que fournit Aitken ne contentent pourtant pas les membres de la presse canadienne, qui lui reprochent notamment de ne pas posséder de formation journalistique adéquate. Cette situation aboutit finalement à la nomination, en mars 1917, du premier correspondant de presse officiel canadien⁷⁹. Cependant, ce correspondant subit des contraintes identiques à celles que rencontrent les autres journalistes accrédités et le forcent ainsi à participer à la langue de bois qui prévaut alors.

Par ailleurs, les multiples voies de communications permettent la circulation d'innombrables informations de sources diverses, et impliquent un nombre considérable d'intervenants dont il est difficile de contrôler le travail. C'est pourquoi les rédacteurs et directeurs de journaux doivent censurer eux-mêmes les textes qu'ils souhaitent publier. En cas de doute, ils peuvent s'adresser au bureau de la censure qui leur fournit alors tous les renseignements indispensables en ce qui concerne les exigences des autorités militaires, navales et gouvernementales sur la censure. Ce mode de fonctionnement volontariste trouve par conséquent ses limites dans la pratique, les rédacteurs les moins méticuleux se permettant de publier des nouvelles théoriquement censurables. Qui plus est, les moyens de répression du censeur sont tels qu'il ne peut, en cas de faute, qu'attirer « promptement et courtoisement l'attention du rédacteur fautif sur le manquement en ques-

tion⁸⁰ ». Peu de journaux ont donc eu à subir les foudres de l'interdiction de publication à cause de telles incartades⁸¹. Chambers, parfaitement conscient des limites du système instauré, conclut finalement dans son rapport qu'« il est absolument impossible d'en arriver à une telle perfection de la censure en temps de guerre qu'il ne se produira aucune fuite d'information⁸² ».

Ainsi, les journalistes canadiens sont amenés à participer activement au système de contrôle de l'information. Les correspondants progressivement autorisés à se rendre sur le front n'ont en effet d'autres choix, à l'instar de leurs confrères français, britanniques et américains, de remplir eux-mêmes les fonctions de censeur. En outre, la conception même du contrôle de l'information au Canada, fondée sur l'acceptation de la censure par les membres de la presse, oblige Chambers à considérer les journalistes comme des personnes « ayant accepté en toute liberté d'agir en qualité de censeur de la presse, sous la direction générale du censeur en chef⁸³ ».

Par ailleurs, cette fonction de censeur se double dès le déclenchement des hostilités de celle de propagandiste. Le gouvernement se refuse en effet à investir structures et argent dans l'organisation de la propagande, tant au niveau local que national⁸⁴. Le recrutement dépend alors seulement des officiers nommés dans chaque district. Il faudra attendre le 17 juillet 1916 pour que soit nommé un responsable national du recrutement, en la personne du lieutenant-colonel Cecil G. Williams. Cette conception gouvernementale de la propagande se traduit donc, surtout dans les premières années du conflit, par une prise en charge de la propagande par les associations privées⁸⁵, le clergé⁸⁶, les élites et la presse. Que l'on songe ainsi à la campagne organisée au Québec pour l'organisation d'un bataillon canadien-français, campagne menée essentiellement par le journal *La Presse* et dont l'aboutissement correspond à la formation du 22^e Bataillon⁸⁷. Dans ces circonstances, cette propagande s'élabore alors, non sur un axe vertical émanant du gouvernement, mais bien plutôt sur un axe horizontal, impliquant un grand nombre d'intervenants dont les représentants de la presse⁸⁸.

Cependant, au cours de l'année 1917, devant la baisse du recrutement et la mise en place successive de contraintes militaires comme économiques⁸⁹, le gouvernement se voit progressivement contraint de participer davantage aux campagnes de « publicité » nationales. L'objectif est désormais de faire en sorte non seulement que la population accepte les mesures adoptées, telles que la conscription, mais qu'elle continue également, dans un climat de paix sociale, à participer à l'effort de guerre du Canada. Dans cette perspective, le gouvernement met en place un certain nombre de services axés sur la propagande, dont un département de l'Information publique, officiellement créé le 9 novembre 1917 pour fournir à la presse des nouvelles sur les événements d'outre-mer et sur la politique intérieure⁹⁰.

Lorsque ces nouvelles parviennent finalement dans les salles de rédaction des quotidiens canadiens, elles sont donc déjà passées au travers d'un grand nombre de filtres qui contribuent à les façonner. Quelle qu'en soit la forme (manchettes, dépêches, communiqués, articles, courrier), ces informations connaissent alors une nouvelle et dernière transformation, en fonction des intérêts des rédacteurs, de ceux du public canadien et des diverses définitions de la matière censurable transmises aux journaux.

Par conséquent, confrontés à d'inhabituelles conditions d'écritures mais fortement intégrés dans les rouages complexes du contrôle et de la production de l'information de guerre, les journalistes, tant français, britanniques, étatsuniens que canadiens, experts en communication écrite, sensibles à la raison d'État et aux besoins de leur public, participent finalement pour la plupart⁹¹, durant la Grande Guerre, à une véritable conspiration du silence. Ces dépositaires de l'information, tout à la fois censeurs et propagandistes, deviennent ainsi de véritables et efficaces soldats de crayons. Bombardant intensivement leurs lecteurs de messages patriotiques, ils ont largement contribué à la création de la culture de guerre. Culture, le mot n'est pas fortuit tant les représentations véhiculées durant le conflit furent, dans une large mesure, uniformisées, homogénéisées, gravitant essentiellement autour d'un socle restreint de 14 mots-valeurs antinomiques, les 14 valeurs⁹² de la « guerre de 14 ».

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 252.
2. André Miroir, « La propagande de guerre, perspective historique », dans André Miroir et Charles Picqué (dir.), *Guerre et propagande ou comment armer les esprits*, Bruxelles, Catalogue d'exposition, 15 septembre-30 octobre 1983, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1983, p. 33-34. Wilhelm Deist, « Censorship and Propaganda in Germany during the First World War », dans Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau (dir.), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Actes du colloque organisé à Nanterre et à Amiens du 8 au 11 septembre 1988, Paris, Publications de l'Université de Nanterre, 1990, p. 199-210.
3. Armand Mattelart, *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1992, p. 64.
4. Christian Delporte, *Histoire du journalisme et des journalistes en France (du XVII^e siècle à nos jours)*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 41. Christian Delporte, *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999, p. 180.
5. Jean-Claude Montant, « L'organisation centrale des services d'information et de propagande du Quay d'Orsay pendant la Grande Guerre », dans J.-J. Becker et S. Audoin-Rouzeau (dir.), *op. cit.*, p. 136.

6. *Ibid.* La loi est en fait votée le 4 août 1914 par les deux Chambres. A. Mattelart, *op. cit.*, p. 64.
7. Françoise Navet, « Des journaux sanctionnés pour des dessins non échoppés (1914-1919) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 173, janvier 1994, p. 36.
8. La section, organisée durant l'automne de 1914, est en effet d'abord dirigée par André Tardieu, rédacteur au *Temps*, auquel se joignent plusieurs journalistes, comme Jean de Pierrefeu, rédacteur en chef de *L'Opinion*. Voir C. Delporte, *Histoire du journalisme et des journalistes...*, *op. cit.*, p. 42.
9. Pierre Albert et Fernand Terrou, *Histoire de la presse*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, p. 78.
10. J.-C. Montant, *op. cit.*, p. 137.
11. J.-C. Montant, *ibid.*, p. 136-137, appelle cette première phase, qu'il étend d'août 1914 à octobre 1915, le « temps de l'improvisation ».
12. Jean-Baptiste Duroselle, *La Grande Guerre des Français, 1914-1918*, Paris, Perrin, 1994, p. 261.
13. Ces données concernant la formation et l'évolution de la Maison de la presse sont issues des travaux de Jean-Claude Montant dont la thèse de doctorat d'État porte sur la propagande extérieure de la France pendant la Première Guerre mondiale. J.-C. Montant, *op. cit.*, p. 138.
14. *Ibid.*, p. 139. Voir aussi, pour plus de précisions sur l'utilisation du cinéma comme outil de propagande par le gouvernement français, l'article d'Adolphe Nysenholc, « La propagande par l'image. Le cinéma », dans A. Miroir et C. Picqué (dir.), *op. cit.*, p. 137-161. Cette section est créée le 20 février 1915, malgré la méfiance de l'État-major envers cette industrie considérée comme frivole. Seules les prises de vues à l'arrière sont autorisées au début, telles que l'embarquement des troupes et du matériel, les défilés de soldats français et de prisonniers allemands, etc.
15. Jacques Lethève, *La caricature et la presse sous la III^e République*, Paris, Armand Colin, 1961, p. 164. Sur la presse de tranchées, voir également Stéphane Audoin-Rouzeau, *À travers leurs journaux : 14-18. Les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 23-26.
16. J.-C. Montant, *op. cit.*, p. 139.
17. *Ibid.*
18. J.-C. Montant, *ibid.*, appelle cette deuxième phase les « débuts de l'organisation ». Cette période s'étend de fin octobre 1915 au printemps de 1917, p. 136.
19. Selon J.-C. Montant, *ibid.*, p. 136 et 141, cette dernière étape dans l'organisation des services de propagande au Quai d'Orsay constitue le temps de « l'institutionnalisation ».
20. Malgré la participation de certains, comme on a pu le voir, dans le processus de création et de contrôle de l'information.
21. Ce n'est que le 27 juin 1916 que les opérateurs peuvent se rendre en premières lignes, lors de la bataille de la Somme. Voir A. Nysenholc, *op. cit.*, p. 138.
22. Qui est commandant en chef de l'Armée française du 16 décembre 1916 au 15 mai 1917, date à laquelle, après le cuisant échec subi au Chemin des Dames, il est remplacé par le général Pétain, qui met fin aux attaques coûteuses en hommes.
23. Les dépêches sont soumises aux différents bureaux militaires, en fonction de leur contenu : ainsi, elles passent dans les mains de représentants du bureau des chemins de fer en cas d'allusion aux voies ferrées, par celles d'un censeur du service automobile si elles font mention des transports, etc. Selon Pierre Frédéric, ces censures successives avaient pour conséquence de faire revenir la copie à « l'état squelettique ». Pierre

Frédéric, *Un siècle de chasse aux nouvelles. De l'agence d'information HAVAS à l'agence France-Presse (1835-1957)*, Paris, Flammarion, 1959, p. 317.

24. Voir à ce propos l'article de Fred Kupferman, « Rumeurs, bobards et propagande », dans *14-18 : mourir pour la patrie*, Paris, Seuil, 1992, p. 211-221. Kupferman prend ainsi l'exemple du rédacteur en chef du *Matin*, Stéphane Lauzanne qui, faute d'informations concernant les fronts russes et français, titre dans l'édition du 24 août 1914 : « Les Cosaques à cinq étapes de Berlin. À l'Est, la cavalerie de nos alliés n'a plus rien devant elle que des plaines sablonneuses et de rares forteresses qu'il est aisé de tourner. En Belgique, les Allemands sont encerclés de toutes parts. »

25. *Ibid.*, p. 212.

26. Voir Philip M. Taylor, « The Foreign Office and British Propaganda during the First World War », *The Historical Journal*, vol. 23, n° 4, 1980, p. 876 ; M. L. Sanders et Philip M. Taylor, *British Propaganda during the First World War, 1914-1918*, Londres, MacMillan Press, 1982, p. 34-38.

27. Dans cette optique, ce Département des nouvelles se dote d'une section de télégrammes et de câbles qui lui permet de transmettre, de nuit, des messages en morse aux pays alliés. Voir M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 36-37.

28. Sur cette question, voir J. D. Squires, *British Propaganda at Home and in the United States from 1914 to 1917*, Cambridge (Mass), 1935, p. 16-25.

29. M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 33.

30. P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 877 ; M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 33. Les auteurs voient dans cette nomination l'un des premiers exemples de recrutement d'un journaliste dans la machine britannique officielle de production et de contrôle de l'information.

31. P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 877 ; M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 38-43.

32. Fabrice d'Almeida, *Images et propagande au XX^e siècle*, Firenze, Casterman/Giunti, 1995, p. 20.

33. M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 40-41.

34. P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 881.

35. Alice Goldfarb Marquis, « Words as Weapon : Propaganda in Britain and Germany during the First World War », *Journal of Contemporary History*, vol. 13, 1978, p. 473.

36. Pour un résumé schématique de cette organisation de la propagande officielle britannique en 1917, voir M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, appendice 3, p. 268.

37. A. Marquis, *op. cit.*, p. 473.

38. M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 72. Selon ces auteurs, Lloyd George préfère en outre collaborer avec les journalistes plutôt qu'avec des fonctionnaires du Foreign Office en ce qui concerne la conduite de la propagande. *Ibid.*, p. 78.

39. P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 892-896.

40. *Ibid.*, p. 895.

41. George G. Bruntz, *Allied Propaganda and the Collapse of the German Empire in 1918*, New York, Arno Press, 1972 (1^{re} édition 1938, Stanford / Londres, Stanford University Press / Oxford University Press), p. 86.

42. Le bureau est divisé en quatre sections qui se répartissent le travail en fonction des moyens de communication utilisés pour la transmission des nouvelles. Pour plus de précisions sur le fonctionnement de ce bureau, voir M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 19-20.

43. Philip Knightley, *Le correspondant de guerre*, Paris, Flammarion, 1976, p. 92.

44. Voir Nicolas Hiley, « La bataille de la Somme et les médias de Londres », dans Jean-Jacques Becker *et al.* (dir.), *Guerres et culture 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 194-195.
45. Un consensus semble s'établir au front entre autorités militaires et journalistes sur la définition du correspondant idéal, qui est « celui qui écrirait ce qu'on lui avait dit être vrai ou même ce qu'il pensait être vrai, mais jamais ce qu'il savait être vrai ». P. Knightley, *op. cit.*, p. 92.
46. Voir Jean Armand, Clément-Arthur Dansereau (*de La Presse*) et la guerre 1914-1918 : exploitation d'un corpus documentaire et des éditoriaux, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1989, p. 27-41. Kevin O'Keefe, *A Thousand Deadlines : the New York City Press and American Neutrality, 1914-1917*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1972, p. 12.
47. Selon Alain Canuel, la Grande-Bretagne, qui possédait déjà en 1904 près de 60 % de la totalité des câbles au monde, voyait réunies les conditions lui permettant de s'appropriier le contrôle presque total des câbles (capitaux, sociétés). Voir Alain Canuel, « Les rapports entre la radiophonie et l'impérialisme dans le contexte socio-politique canadien de 1901 à 1928 », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1985, p. 31 et 244.
48. J. Michael Sproule, *Propaganda and Democracy. The American Experience of Media and Mass Persuasion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 6. Sproule montre ainsi que, durant le mois de juillet 1914, 30 % des nouvelles européennes placées à la Une des journaux américains proviennent de sources allemandes. Cette proportion chute à 4 % durant la première moitié du mois d'août 1914.
49. Dans ces conditions, Frédérick Palmer, représentant des principales agences de presse américaines en Europe, devient rapidement le seul correspondant non britannique accrédité auprès du corps expéditionnaire du Royaume-Uni en France. P. Knightley, *op. cit.*, p. 104 et 109.
50. Voir K. O'Keefe, *op. cit.*, p. 68.
51. *Ibid.*, p. 193.
52. J. M. Sproule, *op. cit.*, p. 7.
53. M. L. Sanders et P. M. Taylor, *op. cit.*, p. 171.
54. Sentiment exprimé dans un mémorandum de G. Butler, daté du 3 août 1916, selon lequel « we swept the German news out of American papers », Foreign Office, 395/3, cité dans M. L. Sanders et P. M. Taylor, *ibid.*, p. 171.
55. James Morgan Read, *Atrocity Propaganda 1914-1919*, New York, Arno Press, 1972, p. 6.
56. C'est ainsi le cas du quotidien new-yorkais, *The Times*, qui, accusé d'une tendance anti-allemande dans les premières semaines de la guerre, se rend compte que cette impression est provoquée par un « effet typographique cumulatif » : les articles probritanniques bénéficiaient alors d'une mise en pages plus avantageuse, avec des gros titres importants, que les comptes rendus pro-allemands relégués en dernières pages du journal. Le directeur prend alors des mesures immédiates pour tenter de mettre un terme à cette pratique et se conformer ainsi à une politique de neutralité qui lui est chère. Voir à ce sujet P. Knightley, *op. cit.*, p. 108.
57. Peter Buitenhuis, *The Great War of Word. British, American and Canadian Propaganda and Fiction, 1914-1933*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1987, p. 68-69.
58. J. M. Sproule, *op. cit.*, p. 11. Ces thèmes pouvaient concerner aussi bien la conscription, les bons de la liberté, que l'action de la Croix-Rouge et la conservation de la nourriture. Sproule explique que ces discours ont eu une audience estimée à environ 400 millions de personnes.

59. A. Mattelart, *op. cit.*, p. 61-62.
60. P. Knightley, *op. cit.*, p. 112-114, montre cependant que certains correspondants astucieux parviennent à déjouer les services de censure américains en instaurant un dialogue codé avec leurs rédacteurs en chef aux États-Unis.
61. Voir Ernest J. Chambers, « Rapport sur le service de la censure de la presse canadienne. Première Guerre mondiale », Claude Beauregard, Robert Comeau et Jean-Pierre Gagnon (dir.), *Cahiers d'histoire politique*, n° 2, hiver 1996 : « Le Canada français et les conflits contemporains ». Actes du colloque tenu à l'université du Québec à Montréal, 27 août 1995, p. 187.
62. Jeffrey A. Keshen, *Propaganda and Censorship during Canada's Great War*, Edmonton, University of Alberta Press, 1996, p. 68.
63. *Ibid.*, p. 65. Voir aussi, du même auteur, « All the News That Was Fit to Print : Ernest J. Chambers and Information Control in Canada, 1914-1919 », *Canadian Historical Review*, vol. LXXIII, n° 3, septembre 1992, p. 318.
64. E. J. Chambers, *op. cit.*, p. 187-188.
65. J. A. Keshen note ainsi que la déclaration de guerre fait monter les ventes du *Toronto Globe* à 30 000 exemplaires dans la semaine du 4 au 11 août 1914. Nicholas Hiley, *op. cit.*, p. 198, note un phénomène semblable en Grande-Bretagne, alors que le *Daily Mail*, titrant « La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne », établit un record de ventes avec 1 490 000 exemplaires distribués dans tout le pays.
66. E. J. Chambers, *op. cit.*, p. 196-197.
67. Connue aussi sous le nom de « Code des décrets concernant la censure ».
68. E. J. Chambers, *op. cit.*, p. 191.
69. *Ibid.*, p. 192.
70. *Id.*
71. Fondée en décembre 1910, cette agence fusionne en 1917 avec la Western Associated Press et la Eastern Associated Press, pour constituer la nouvelle Canadian Press Limited. Voir Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 187. Pour plus de précisions sur les diverses agences de presse et les liens qu'elles entretiennent entre elles, voir W. H. Kesterton, *A History of Journalism in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, p. 160 et Douglas Fetherling, *The Rise of the Canadian Newspaper*, Toronto, Oxford University Press, 1990, p. 105.
72. E. J. Chambers, *op. cit.*, p. 209-210, précise également que le bureau de censure a travaillé avec d'autres agences telles que l'United Press, organisation américaine. L'agence de M. William Randolph Hearst, l'International News Service, n'a cependant pas obtenu les grâces de Chambers : diffusant, selon lui, de la « propagande anti-britannique et pro-allemande », cette compagnie s'est vue interdire l'utilisation des fils lui permettant de transmettre ses informations au Canada, fils qui ont été « coupés » jusqu'au 26 septembre 1918.
73. *Ibid.*, p. 261-264.
74. Signalons aussi que les journaux recevaient par la poste un certain nombre de lettres de soldats qu'ils pouvaient publier par la suite. Afin de contrôler également cette voie de communications, le bureau de la censure de la presse développe des relations étroites avec le service de censure de la poste. Pour plus de précisions sur cette censure, voir Chambers, *ibid.*, p. 191-192 ; J. A. Keshen, *Propaganda...*, *op. cit.*, p. 73-74.
75. Comme en atteste la pratique des « ciseaux-pots de colle ». Jean de Bonville signale ainsi que nombreux sont les journaux québécois qui s'adonnent encore en 1914 à cette

pratique qui consiste à utiliser les articles des concurrents en modifiant seulement le titre et certains passages, essentiellement ceux du début et de fin. Selon de Bonville, *Le Devoir* a régulièrement recours à cette méthode. D'autres quotidiens plus fortunés développent même des bureaux spécialisés dans la lecture et l'utilisation des nouvelles publiées dans les journaux canadiens comme étrangers, comme c'est le cas au *Montreal Daily Star*, au sein duquel cette charge revient à l'« exchange editor ». Voir J. de Bonville, *op. cit.*, p. 170-171. Dans la même veine, Jean Armand, *op. cit.*, p. 27-41, a montré que Dansereau, du quotidien *La Presse*, avait recours à un grand nombre d'articles issus de la presse étrangère comme canadienne.

76. C'est ainsi le cas du *Montreal Daily Star*. Voir J. de Bonville, *op. cit.*, p. 166.

77. J. A. Keshen, *Propaganda...*, *op. cit.*, p. 30 ; et « All the News... », *op. cit.*, p. 324.

78. Futur lord Beaverbrook.

79. Ce premier correspondant officiel canadien est Stewart Lyon, du *Toronto Globe*. Il sera remplacé, quelques mois plus tard, par W. A. Willison, fils du propriétaire et éditeur du *Toronto News*, puis par J. F. Livesay, ancien président de la Western Canadian Press Association et assistant de Chambers dans les bureaux de la censure intérieure. Voir pour plus de précisions J. A. Keshen, *Propaganda...*, *op. cit.*, p. 34 ; « All the News... », *op. cit.*, p. 324-325.

80. E. J. Chambers, *op. cit.*, p. 204.

81. Au total, 253 publications ont été prohibées par le secrétariat d'État sur la demande du Bureau de censure de la presse, dont 222 provenaient des États-Unis. *Ibid.*, p. 239-247.

82. *Ibid.*, p. 204.

83. *Ibid.*, p. 203.

84. Gérard Pinsonneault, « La propagande de recrutement militaire au Canada, 1914-1917. Essai en histoire des mentalités », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, 1981, p. 95.

85. Citons entre autres la Citizens' Recruiting League à Montréal, la Speakers Patriotic League dans tout le Canada, ainsi que diverses organisations comme les scouts ou les divers groupes de femmes. Voir pour plus de précisions, J. A. Keshen, *Propaganda...*, *op. cit.*, p. 42.

86. Les évêques signent ainsi, le 23 septembre 1914, une lettre pastorale sur « les devoirs des catholiques dans la guerre actuelle ». René Durocher, « Henri Bourassa, les évêques et la guerre de 1914-1918 », *Communications historiques*, Ottawa, Société Historique du Canada, 1971, p. 254 et ss.

87. Jean-Pierre Gagnon, « Le rôle de la presse dans la formation du 22^e bataillon canadien-français », dans Catherine Saouter et Claude Beauregard (dir.), *Conflits contemporains et médias*, Montréal, XYZ, 1997, p. 55-59. Voir aussi G. Pinsonneault, *op. cit.*, p. 49-54.

88. Comme l'ont montré Becker et Audoin-Rouzeau pour le cas français. Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995, p. 289-291.

89. Des mesures de contrôle de la nourriture (nomination d'un contrôleur des vivres en la personne de M. Hanna), de l'essence (instauration d'un service de contrôle de l'essence) sont mises en place en juin 1917. La conscription, quant à elle, annoncée le 18 mai 1917, est finalement votée le 24 juillet.

90. Ces informations sont fournies à la presse au cours de conférences hebdomadaires. Voir J. A. Keshen, *Propaganda...*, *op. cit.*, p. 50.

91. Évidemment, si la plupart des journaux acceptent la censure et participent à la diffusion de la propagande alliée, il n'en reste pas moins qu'ils ne sont pas totalement voués à la langue de bois. Ainsi, les journaux québécois que nous avons étudiés n'hési-

tent pas à dénigrer vertement le gouvernement Borden en place, surtout à l'annonce de la conscription au printemps de 1917, mais aussi quelques pays alliés. Voir Jérôme Coutard, « Des valeurs en guerre. Presse, propagande et culture de guerre au Québec, 1914-1918 », thèse de Ph.D., Université Laval, 1999, p. 409-476.

92. Ces quatorze valeurs sont : Civilisation-Barbarie, Combativité-Faiblesse, Engagement-Désengagement, Malhonnêteté-Honnêteté, Mécontentement-Entente, Oppression-Contrôle, Guerre-Paix. Jérôme Coutard, *ibid.*